

# Fiche pratique 100% Santé - Optique

Assurés

Henner  
Here to care

Henner vous accompagne  
sur le dispositif



L'optique



Le dispositif 100% Santé permet  
un remboursement intégral de  
certaines prestations en optique,  
audiologie et dentaire.

**Objectifs :** mieux rembourser  
les équipements optiques  
(verres et monture)

## La mise en place de 2 paniers de prestations



### Panier 100% Santé

Au minimum 17 modèles de montures  
adulte et 10 pour les enfants, **pour  
un montant de 30€ maximum**

-  
65 types de verres de qualité normée  
avec traitement obligatoire anti-reflet,  
anti-rayure et aminci

Toutes les prestations de ce panier  
vous sont remboursées en totalité par  
l'Assurance Maladie et votre  
complémentaire santé.



### Panier « libre »

Autres prestations de gamme supérieure

-  
Prix librement fixés par  
les professionnels de santé

-  
Pas d'obligation de remboursement  
intégral par les complémentaires santé

Votre reste à charge dépend  
du niveau de garantie de  
votre contrat.

# Fiche pratique 100% Santé - Optique

## Assurés

Henner  
Here to care

### En pratique

Votre opticien doit vous proposer au moins 1 devis pour le panier 100% Santé.

Vous avez également la possibilité de choisir des verres du panier 100% Santé avec une monture du panier libre et inversement.

**Remboursement de la monture limité à 100€.**

**1 équipement tous les 2 ans.**

### Bon à savoir

Dans le cadre de votre contrat de complémentaire santé, vous bénéficiez d'un partenariat avec un réseau de soins chez lequel vous retrouverez des tarifs privilégiés.

### Exemples de remboursement

Ces exemples illustrent le remboursement par l'Assurance Maladie et Henner pour un équipement optique (verres et monture), selon les 2 paniers du dispositif.

Les garanties sont exprimées en complément de la Sécurité sociale.



Le panier 100% Santé

Prix

**105 €** (verres 75 €  
+ monture 30 €)

**18,90 €**

**86,10 €**  
100% des frais réels dans  
la limite du prix limite de vente

**0 €**



Le panier libre,  
avec une garantie de 325€.

**329 €** (verres 169 €  
+ monture 160 €)

**0,09 €**

**268,91 €\* pour un niveau  
de garanties de 325€ dont 100€  
max. pour la monture**

**60\*\* €**

\*Ce montant est un exemple.

\*\* Dans cet exemple, le reste à charge est de 60€. En effet, la réglementation plafonne le remboursement des montures par les complémentaires santé à 100€ max. Hors cas de surcomplémentaire et/ou options.

Pour connaître votre niveau de garantie et votre remboursement, consultez votre tableau de garanties sur votre espace client en ligne et votre application **Henner+**.

- Remboursement de l'Assurance Maladie
- Remboursement de votre complémentaire santé
- Votre reste à charge

\*\*\*Here to care : Répondre présent à chaque moment